

# LES QUALIFICATIONS DE DEMAIN DANS L'INDUSTRIE

La FEDIL signe la nouvelle édition d'une enquête menée à 9 reprises depuis 1998 auprès de ses membres provenant de tous les secteurs de l'industrie, du bâtiment et des travaux publics.

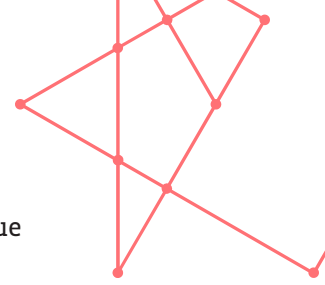
« Les Qualifications de demain dans l'industrie » représente le seul indicateur existant au Luxembourg sur les besoins en qualifications dans les secteurs couverts. Il s'agit donc d'un baromètre économique unique en son genre.

La promotion et la recherche de jeunes talents étant une de ses priorités en 2017, la FEDIL considère que l'éducation et la formation sont les principaux vecteurs d'identification, d'appartenance et de promotion sociales. Une orientation savante est donc d'une importance stratégique – elle contribue à influencer les chances des candidats sur le marché de l'emploi tout en garantissant aux entreprises un pool de talents qualifiés.

Voilà pourquoi l'enquête, destinée aux jeunes, à leurs parents et aux responsables d'orientation, veut répondre à plusieurs objectifs : cerner les besoins des entreprises, concilier offre et demande de formation dans l'intérêt des jeunes et donner un indicateur fiable aux services d'orientation scolaire et professionnelle. Finalement elle constitue aussi un moyen pour adapter la politique de la formation aux réalités économiques. Compte tenu des poussées de l'évolution technologique, il s'agit de s'assurer que la formation professionnelle initiale permette aux jeunes d'acquérir les qualifications recherchées dans le futur.

L'édition 2017 témoigne d'un potentiel d'embauches important dans les deux années à venir, avec un total de 1.015 embauches prévues par les 95 entreprises ayant participé à l'enquête, dont 453 pour remplacer des départs et 562 pour occuper des postes pouvant être considérés comme nouvellement créés. La comparaison par rapport à l'enquête 2015 incite à l'optimisme en ce qu'elle met en évidence une augmentation non négligeable des prévisions d'embauche dans les secteurs sous examen, avec un taux de créations (55,4%) important.

D'une façon générale, on constate que les profils recherchés se situent principalement (84,13%) dans les qualifications techniques et les professions de la production et que les entreprises s'intéressent de plus en plus aux formations dites « duales », combinant formation en école et en entreprise. La demande de diplômés résultant de formation professionnelle (DAP et Technicien), ainsi que des détenteurs de BTS, a connu une progression importante.



Ainsi, les niveaux de formation les plus demandés dans le domaine de la « Production » sont le DAP (77,8%), le Technicien (6,4%) ou le BAC (6,4%), tandis que les métiers techniques exigent en majorité un niveau de formation correspondant au niveau DAP (32,2%), Master/Doctorat (19,0%) ou BTS (18,0%). Dans le domaine « Administration / gestion / commerce » les exigences phares se situent au niveau d'études Bachelor (29,8%), Master / Doctorat (24,8%) ou BTS (24,2%).

La présente enquête s'inscrit dans le cadre du projet « HelloFuture ». Par le biais de « HelloFuture », mené en partenariat avec la Chambre de Commerce, Luxinnovation et le Gouvernement, la FEDIL souhaite contribuer activement à la promotion des professions de l'industrie dans les lycées. C'est notamment via des roadshows dans les lycées, une plate-forme de stages en ligne sur [www.hellofuture.lu](http://www.hellofuture.lu) et une offre de matériel pédagogique interactif que l'initiative montre aux jeunes talents toute la richesse et l'intérêt de l'industrie luxembourgeoise, tous secteurs confondus.

L'enquête a été réalisée en partenariat avec :

- Chambre de Commerce
- House of Training (HoT)
- Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse/ Service de la formation professionnelle ; Centre de psychologie et d'orientation scolaires (CPOS)
- Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche/ Centre de documentation et d'information sur l'enseignement supérieur (Cedies)
- ADEM / Service d'orientation professionnelle ; Etudes et recherches / EURES ; Service employeurs